

Le CONSEIL MUNICIPAL
se réunira en séance
le 5 novembre 2020, à **18 H**
à la Boiserie (*)

ORDRE DU JOUR

- 1 - Conseil municipal - Adoption du règlement intérieur
- 2 - Commission d'appel d'offres- Election des membres
- 3 - PLU intercommunal - Opposition de la commune
- 4 - Communications électroniques ou audiovisuelles - Convention CELLNEX
- 5 - Urbanisme – Maire intéressé au projet - Désignation d'un élu pour décision
- 6 - Fourniture et acheminement de gaz naturel - Convention avec l'UGAP
- 7 - Zone d'activité du Piol - Dénomination de la voie
- 8 - Marché des producteurs - Redevance 2020
- 9 - Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) - Adhésion - Convention collective
- 10 - Création d'emploi permanent - Collaborateur de cabinet
- 11 - Création d'emploi non permanent - Accroissement temporaire d'activité
- 12 - Congés de maladie ordinaire - Gestion durant la crise sanitaire
- 13 - Personnel communal - Cadeaux aux agents
- 14 - Tableau des effectifs - Modificatif
- 15 - Communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes - Don de la commune de Mazan
- 16 - Donné acte des décisions du maire
- 17 - Questions diverses



Le Maire

Louis BONNET

(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu dans la grande salle de La Boiserie.

Sauf nouvelles dispositions réglementaires à intervenir d'ici là, le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles. (Port du masque obligatoire)